

TROIS MOTIFS RUSSES DANS L'ŒUVRE DE ROUGET DE L'ISLE

JEAN BREUILLARD

Trois œuvres de Claude-Joseph Rouget de L'Isle¹ (1760-1836) se rattachent directement à la Russie. C'est insuffisant pour parler, chez cet auteur, de « thème » russe ; c'est assez pour attester l'intérêt qu'il portait à la Russie après la chute de Napoléon.

I. ROUGET DE L'ISLE ET ALEXANDRE I^{er}

La première œuvre relève du genre sublime : en 1814, l'auteur de *La Marseillaise*, le chantre de la défense héroïque de la patrie, le « sublime Gaulois [vozvyšennyj gall]² » du jeune Puškin, compose un dithyrambe à la gloire de l'autocrate russe, et appelle implicitement de ses vœux l'effondrement de l'armée française. Dans ces *Vers à Sa Majesté l'Empereur de Russie, au commencement de la campagne de 1814*, Rouget chante en la personne d'Alexandre le « héros du siècle », « l'orgueil de l'histoire ». Il exhorte le souverain russe à punir « de l'Occident l'exécrable oppresseur », à rendre « aux Bourbons leur trône, à nos lis leur splendeur ». Bref, tel « le monarque ailé des campagnes de l'air », Alexandre « a frappé le

-
1. L'orthographe du nom flotte au gré des auteurs : de Lisle, de l'Isle, de L'Isle. Nous adoptons cette dernière, qui est celle que retient Jean Tulard [Tulard]. Rouget de L'Isle était né Rouget. Il ajouta la particule à son nom en reprenant le patronyme de l'un de ses grands-pères, afin d'embrasser la carrière militaire.
 2. A. Puškin, « Vol'nost'. Oda » [« La liberté. Ode »] (1817) : « Otkroj mne blagorodnyj sled / Togo vozvyšennogo galla, / Komu sama sred' slavnyx bed / Ty gimny smelye vnušala » [Pouchkine-1, II, 1, 45] ; trad. par Robert Vivier : « Ouvre-moi le chemin d'histoire / De ce Gaulois digne des cieux / À qui dans l'épreuve de gloire / Tu soufflas l'hymne audacieux » [Pouchkine-2, I, 249].

crime et délivré la terre ». Il peut dès lors monter « aux cieux » et reposer « au sein de Jupiter ».

La plupart des biographes de Rouget de L'Isle connaissent cette majestueuse composition, dont ils citent le premier couplet, non sans une certaine gêne, tant il est difficile de reconnaître dans ce thuriféraire du tsar l'icône de la République qu'est devenu Rouget de L'Isle, dont les cendres reposent, depuis le 14 juillet 1915, sous le dôme des Invalides.

Aucun biographe ne signale que ce dithyrambe est accompagné d'une partition. On trouvera cette œuvre, publiée en 2004 pour la première fois dans son intégralité (vers et musique), dans notre contribution au recueil d'hommage en l'honneur d'Ilya Serman [Breuillard, 136-138]. Considérant que ces vers pouvaient intéresser le lecteur, nous les avons reproduits ci-après en annexe, en les accompagnant de quelques commentaires.

II. ROUGET DE L'ISLE, TRADUCTEUR DE XEMNICER

Le deuxième motif russe de l'œuvre de Rouget de L'Isle est la traduction de la fable d'Ivan Xemnicer (1745-1784) *Le Lion ayant institué un conseil* [Lev, *učredivšij sovet*]. Cette traduction se trouve dans une lettre de Rouget à son ami Charles Weiss, en date du 14 janvier 1823, lettre publiée par Alfred Leconte en 1892 [Leconte, 172-173]. Rouget de L'Isle donne sa source : la traduction anglaise de John Bowring.

L'étonnant sir John Bowring (1792-1872), littérateur, économiste et homme politique anglais, éditeur de la *Westminster Review*, avait publié en 1821 ses traductions de poètes russes, réalisées, comme il l'affirme à la fin de son introduction, pendant son séjour forcé dans la prison de Boulogne [Bowring-c]. Le recueil avait pour titre *Specimens of the Russian Poets, with Introductory Remarks*. Il connut le succès, puisqu'il fut réédité à deux reprises, en 1823, l'année même de la traduction par Rouget de L'Isle. Remaniant son « Introduction » pour la réédition de 1823, Bowring note, sans modestie superflue : « *I write now, instructed, and I hope benefited, by the very extensive notice which the first essay obtained* » [Bowring-b, v]. Ce brillant polyglotte³, compositeur, éditeur, homme politique aussi, qui devint consul de Sa Majesté à Canton et gouverneur de Hong-Kong, aura été toute sa vie un extraordinaire

3. Les notices bibliographiques qui lui sont consacrées varient sur le nombre de langues qu'il était réputé connaître : entre huit et vingt.

passer de cultures, traduisant pour le public anglais les poésies polonaise, tchèque, « illyrienne » (c'est-à-dire serbe), hongroise, russe, espagnole, néerlandaise⁴. Bowring cherche, dans son recueil, à partager avec ses compatriotes l'émotion qu'il éprouve devant la naissance de la littérature russe moderne : « *I deemed the object most interesting to trace the early development of poetical literature in a nation bursting into civilization* » [Bowring-b, vi], et ce n'est pas un hasard si, dans ce recueil d'hommages au Professeur Roger Comtet, recueil consacré à l'interculturalité, nous évoquons l'œuvre de John Bowring.

Bowring admire la langue russe : « *The poetry which is here presented is the poetry of a highly-imitative, strongly-feeling, but despotically-governed people, erected upon a magnificent, sonorous, and flexible language, blending something of the wildness of oriental character with the sternness and the sobriety of European precision.* » [Bowring-b, xvi]. Et, dans la préface à sa première édition, il affirme : « *It is now one of the richest, if not the richest, of all the European languages, and contains a multitude of words which can only be expressed by compounds and redundant definitions in any other tongues* » [Bowring-a, xxix].

L'attention que Rouget de L'Isle porte aux œuvres de Bowring s'accorde avec son intérêt général pour la culture anglaise. Si Rouget savait probablement fort peu de russe, il connaissait en revanche bien l'anglais, au point d'en faire son gagne-pain dans les années sombres qui commencent pour lui en 1817, quand l'un de ses frères, le général, exigea la vente du domaine familial de Montaigu, près de Lons-le-Saunier. Privé de domicile, Rouget regagne alors Paris, où il traîne une vie misérable, exploité par des éditeurs qui le paient mal, rédigeant des préfaces à la demande. Ses traductions de l'anglais, qu'il publie de 1817 à 1824 dans la *Revue britannique* [Tiersot, 266], lui permettent alors de subsister, sans le tirer cependant d'une « misère noire », selon le mot de Tiersot [Tiersot, 266]. Rouget, logé providentiellement à Choisy-le-Roi par son vieux camarade, le brave général A.-F.A. Blein (1767-1845), et aussi par la famille Voiart, n'évitera pas la prison pour dettes (Sainte-Pélagie), dont le tirera le généreux Béranger.

Rouget de L'Isle était donc un traducteur professionnel, c'est-à-dire un homme qui avait l'expérience intime de la traversée des langues.

4. Et même bretonne : voir les chansons en breton que lui avaient communiquées en 1833 l'imprimeur de Morlaix Alexandre Ledan (1777-1855) [Rouaud].

Nous reproduisons ci-dessous le texte original de la fable, suivi de l'« imitation » par Rouget de L'Isle et de la traduction de Bowring.

Лев, учредивший совет

Лев учредил совет какой-то, неизвестно,
И, посадя в совет сочленами слонов,
Большую часть прибавил к ним ослов.
Хотя слонам сидеть с ослами и невместно,
Но лев не мог того числа слонов набрать,
Какому прямо надлежало
В совете этом заседать.
Ну, что ж? пускай числа всего бы не достало,
Ведь это б не мешало
Дела производить.
Нет, как же? а устав ужли переступить?
Хоть будь глупцы судьи, лишь счетом бы их стало.

А сверх того, как лев совет сей учреждал,
Он вот как полагал
И льстился:
Ужли и впрям, что ум слонов
На ум не наведет ослов?

Однако, как совет открылся,
Дела совсем другим порядком потекли:
Ослы слонов с ума свели. (1779) [Xemnicer, 79]

Adaptation par Rouget de L'Isle

Fable imitée du russe, de Kemnitser ⁵.

D'après l'anglais de M. Bowring

Las des innombrables sottises
Qui chez lui, comme ailleurs, de son Conseil d'État
Chaque jour débordaient, sans délai ni remise,
Sire Lion voulut agir en potentat.
Un beau matin, tout l'auguste Sénat,
Jeunes barbets et barbes grises,
Tous furent à la fois exclus et remplacés.
Deux espèces de gens sur leurs bancs arrivèrent,
Des éléphants d'abord, gens instruits et sensés,
Puis des jeunes baudets au-dessus d'eux siégèrent.
Ce dernier choix devint la nouvelle du jour ;
Dieu sait comme on en rit à la ville, à la cour !

5. Al. Leconte note « Kemnitsec ». C'est à lui, et non à Rouget, que nous imputerons cette leçon erronée.

Le roi le sut, rit à son tour,
 Et ne se fâcha point. « De ma haute prudence
 Voici, dit-il, un trait qui peut m'enorgueillir,
 Tous ces jeunes ânes de si piètre espérance,
 Grâce aux rapports heureux que je viens d'établir,
 Vous verrez comme vont s'accroître, s'assouplir,
 Et leurs instincts froissés et leurs grossiers organes ! »
 Beau calcul que l'effet se plut à démentir :
 Les ânes on ne vit éléphants devenir,
 Mais bien les éléphants des ânes.
 Or, c'est ce qui toujours arrive en pareil cas ;
 Nature ainsi le veut, impérieuse !
 La sottise est contagieuse ;
 Mais l'esprit ne gagne pas. (1823)

Traduction de John Bowring

The Lion's Council of State

*A LION held a court for state affairs :
 Why ? That is not your business, Sir, 'twas theirs !
 He called the elephants for counsellors — still
 The council-board was incomplete ;
 And the king deemed it fit
 With asses all the vacancies to fill.
 Heaven help the state—for lo ! the bench of asses
 The bench of elephants by far surpasses.*

*He was a fool—the foresaid king—you'll say ;
 Better have kept those places vacant surely,
 Than fill them up so poorly.
 O no ! that's not the royal way ;
 Things have been done for ages thus—and we
 Have a deep reverence for antiquity :
 Nought worse, Sir, than to be, or to appear
 Wiser and better than our fathers were.*

*The list must be complete, even though you make it
 Complete with asses ; for the lion saw
 Such had for ages been the law—
 He was no radical to break it !*

*« Besides », he said, « my elephants' good sense
 Will soon my asses' ignorance diminish,
 For wisdom has a mighty influence. »
 They made a pretty finish !
 The asses' folly soon obtained the sway ;
 The elephants became as dull as they !*

(1821) [Bowring-a, 142-143]

La question qui se pose est de savoir si, à son tour, John Bowring a utilisé une traduction publiée. Dans l'introduction de sa réédition de 1823, John Bowring mentionne, précisément, la célèbre anthologie de poètes russes de Karl-Friedrich von der Borg [von der Borg] en deux volumes, publiée à Riga et Dorpat (alias Derpt, Iuriev, Tartu) en 1819 et 1823, et dont on ne dira jamais assez l'importance pour la diffusion de la littérature russe (Puškin compris) à l'étranger. Bowring précise : « *I had not seen the Poetische Erzeugnisse of Karl Friedrich von der Borg, printed at Dorpat in 1819, when the former volume was published. I confess I was surprised at the almost verbal resemblance of some of his translations to my own.* » [Bowring-b, xix]. Que Bowring ait lu ou non K.-Fr. von der Borg avant de traduire est une question qui n'est pas pertinente pour le cas particulier qui nous occupe : Von der Borg n'a pas traduit Xemnicer. Bowring est donc bien la seule source, immédiate et médiate, de Rouget de L'Isle.

La confrontation des deux traductions, dont l'une, celle de Rouget, est l'adaptation de l'autre (celle de Bowring), selon le *stemma* : Xemnicer → Bowring → Rouget, montre que Rouget a respecté le volume choisi par Bowring : 26 vers contre 27. Bowring a allongé la fable originale, qui compte seulement vingt vers. Bowring a nettement politisé la fable russe, en en faisant une satire du conservatisme : le tort du roi est de ne pas avoir écouté la voix de la sagesse (« *O no ! that's not the royal way* »), et d'avoir « *deep reverence for antiquity* », de ne pas avoir été assez « radical » pour rompre avec la loi, et d'avoir voulu à toute force pourvoir les places vacantes avec des ânes. En cela, Bowring est fidèle à Xemnicer. Ce que fait Rouget est un peu différent. Sa satire porte d'abord sur la naïveté du roi, qui a une confiance injustifiée dans la supériorité de la sagesse sur la bêtise. Rouget a traité la fable en moraliste ; Bowring a développé sa dimension politique : la sagesse est de donner une réponse appropriée à une situation nouvelle, non de suivre aveuglément des traditions rigides (« *The list must be complete, even though you make it / Complete with asses.* »). La supériorité de Bowring apparaît aussi dans le dialogisme dynamique qu'il installe dans sa traduction (« *Sir* »), et qui traduit bien le dialogisme implicite de l'original : « *Нет, как же ? а устав ужли переступить ?* [Pas du tout, comment cela ? Vous voudriez donc enfreindre la règle ?] ». En regard, Rouget se contente de faire monologuer le roi. Plus gravement, il omet de dire la raison pour laquelle le roi fait appel aux ânes : la nécessité absurde de pourvoir les sièges vacants, le respect du formalisme. Rouget appauvrit donc

la charge satirique de la fable qu'avait pourtant bien rendue Bowring. On peut relier ce trait avec sa traduction de « *by far surpasses* », qui, sous la plume de Bowring, désigne la supériorité en nombre : les ânes sont plus nombreux que les éléphants. Rouget traduit : « Puis des jeunes baudets au-dessus d'eux siégèrent », ce qui est pour le moins contestable. Enfin, Rouget brouille le message de la fable en introduisant la différence d'âge (« jeunes baudets »), alors que la différence entre les éléphants et les ânes est ontologique, essentielle, aussi bien chez Xemnicer que chez Bowring.

III. ROUGET DE L'ISLE, TRADUCTEUR DE KRYLOV

La troisième œuvre par laquelle Rouget de L'Isle touche à la Russie est la fable *Les Oies*. Il s'agit de la traduction de *Gusi* [*Les Oies*] (1811) d'Ivan Krylov (1769-1844). Rouget de L'Isle participa au célèbre recueil des traductions des fables de Krylov en français et en italien, publié à Paris en 1825. Cette noble entreprise fut une étape importante dans la diffusion de la culture russe en Europe. Elle était due à l'initiative du comte Grigorij Vladimirovič Orlov⁶. Neveu de Grigorij Grigorevič Orlov, le brillant Grigorij Vladimirovič (1778-1826), écrivain et polyglotte, sénateur à 35 ans, avait épousé Anna Ivanovna, née Saltykova (1781-1824), fille du comte Ivan P. Saltykov. Et c'est précisément Anna Ivanovna, fervente admiratrice de Krylov, qui eut l'idée, en 1823, à Paris où le couple résidait, de publier une traduction des fables. Atteinte d'une grave maladie, cruelle et invalidante, la comtesse Anna Ivanovna décéda en novembre 1824, peu de temps avant la publication des deux volumes.

L'entreprise franco-italo-russe n'associa pas moins de cinquante-sept collaborateurs. L'ouvrage était préfacé en français par Pierre-Édouard Lémontey (1762-1826) et en italien par le littérateur Francesco Saverio Salfi (1759-1832) qui, exilé à Paris pour raisons politiques, était un familier du couple russe. Ce volume mérite une étude à lui seul. Une même fable y est fréquemment accompagnée de deux ou de trois traductions concurrentes. Il faut s'arrêter sur le genre lui-même dont il s'agit. Le titre mentionne bien que les fables sont non pas traduites, mais « imitées en vers français et italiens par divers auteurs ». Autrement dit, fort peu des contributeurs connaissaient le russe. P.-É. Lémontey explique le *modus operandi* :

6. Son fils naturel G.G. Grigor'ev (1819-1899) devint gouverneur de la province d'Olonets.

Pour parvenir à ces imitations, M. le Comte Orloff a commencé par traduire en prose française, le plus littéralement possible, les fables de son compatriote ; et la matière ainsi déposée a été mise en œuvre par les poètes français et italiens, avec la liberté du talent, et loin des entraves du texte original. Ainsi nous posséderons de l'ouvrage de M. Kriloff tout ce qui pouvait franchir les limites de la Russie, et des beautés nouvelles remplaceront sans doute celles qu'il ne nous était pas permis d'atteindre. [Krylov-1, xxix]

Les libertés prises avec l'original étaient donc très grandes. Alors que la traduction des *Oies* par Rouget de L'Isle reste assez près de l'original, la traduction de la même fable par Carrion-Nizas est une composition incroyablement bavarde de 77 vers, en regard des 31 vers de la fable de Krylov. L'imitateur prend des libertés qui nous paraissent inouïes, ajoutant de longues digressions, insérant même un extrait du fabuliste allemand Friedrich von Hagedorn dans le texte de Krylov !

L'importance de l'édition Orlov fut formulée avec lucidité par son maître d'œuvre, Lémontey, dans son « Introduction » [Krylov-1, VII-XXXVII]. On rappellera que dans l'histoire de la littératurologie russe (plus précisément dans l'histoire des textes théoriques sur la littérature russe), la préface de Lémontey occupe une place de choix grâce à l'attention dont l'honora Puškin. Cette préface fut traduite en russe et publiée anonymement dès 1825, dans les numéros 13 et 14 du *Fils de la patrie* [*Syn otečestva*]. C'est cette traduction que lut Puškin, qui précise qu'il n'eut pas en main le recueil lui-même. Puškin lui consacra son article : « À propos de la préface écrite par M. Lémontey pour la traduction des fables d'I.A. Krylov » [*O predislovii g-na Lemonte k perevodu basen I.A. Krylova*], article publié la même année sous le pseudonyme N.K. dans le numéro 17 du *Télégraphe de Moscou* [*Moskovskij telegraf*].

Texte original

Гуси

Предлинной хворостиной
 Мыжик Гусей гнал в город продавать ;
 И правду истинну сказать,
 Не очень вежливо честил свой гурт гусиной ;
 На барыши спешил к базарному он дню
 (А где до прибыли коснется,
 Не только там гусям, и людям достается).
 Я мужика и не виню ;
 Но Гуси иначе об этом толковали,
 И, встретясь с прохожим на пути,
 Вот как на мужика пеняли ;

Где можно нас Гусей несчастнее найти?
 Мужик так нами помыкает,
 У нас как будто бы простых гусей гоняет;
 А этого не смыслит неуч сей,
 Что он обязан нам почтеньем,
 Что мы свой знатный род ведем от тех гусей,
 Которым некогда был должен Рим спасеньем;
 Там даже праздники им в честь учреждены. –
 А вы хотите быть за что отличены?
 Спросил прохожий их. – Да наши предки... Знаю,
 И все читал; но ведать я желаю,
 Вы сколько пользы принесли? –
 Да наши предки Рим спасли. –
 Все так, да вы что сделали такое? –
 Мы? Ничего! – Так чтож и добраго в вас есть?
 Оставьте предков вы в покое;
 Им по делам была и честь;
 А вы, друзья, лишь годны на жаркбе.

Баснь эту можно бы и более пояснить;
 Да чтоб Гусей не раздразнить.

(1811)

Imitation par Rouget de L'Isle [Krylov-1, 90-91]

Les Oies

Une longue perche en main,
 Pierrot, au marché prochain,
 Menait une troupe d'oies ;
 Et, pressé qu'il était, fort cavalièrement,
 Les hâtait, les chassait, les poussait en avant,
 Sans les laisser d'un pas s'écarter de leurs voies.
 De colère gonflés, nos oisons cheminaient,
 Et de leur guide, entre eux, vivement se plaignaient.
 Quand survint un passant ; tous ensemble, à tue-tête,
 Les voilà de piailler en dressant leurs longs cous.
 « Voyez, homme de bien, voyez comme on nous traite,
 « Ce rustre, ce manant !... des oisons tels que nous.
 « Nous descendons tout droit de ces saintes volailles
 « Qu'on vit du Capitole affranchir les murailles.
 « Karamzin et d'Hozier sont d'accord sur ce point. »
 – « Messieurs, je vous en crois, et la fidèle histoire
 « De vos nobles auteurs a consacré la gloire.
 « Mais çà, parlons de vous : vous ne dérogez point ?
 « Vous soutenez, j'espère, une origine illustre ? »
 – « Vraiment, de nos aïeux, nous partageons le lustre. »
 – « Sans doute, en imitant ce qu'ils ont fait de beau ?
 « C'est fort bien. De vos faits tracez-moi le tableau,
 « J'écoute. » – « Nos aïeux... » – « Passons ; je sais de reste
 « Qu'ils sauvèrent à Rome un désastre funeste ;

« Mais vous, messieurs, mais vous ? » – « Nos ancêtres... » – « Fort bien,
« Mais vous, quels sont vos droits ? qu'avez-vous fait ? » – « Nous, rien. »

Si je voulais mater les insolentes joies
De tant d'oisons sans palmes, aux airs pleins de hauteur,
Quel texte à commenter !... Chut ! indiscret censeur.
Le temps présent est l'arche du Seigneur ⁷ :
Ne faisons pas crier les oies.
(1825)

Le curieux destin de cette « imitation » en France

Cette « imitation », qu'on pourrait appeler aussi « adaptation », de Krylov par Rouget de L'Isle connu en France un destin curieux qui mérite d'être rapporté. Publiée dans l'édition Orlov, en regard du texte original de Krylov, la traduction était signée simplement du nom du traducteur : « Rouget de Lisle ». On s'aperçoit cependant que ce texte vécut de sa vie propre, comme si la traduction s'était rapidement détachée de son original. Alfred Leconte, qui la publie en 1892 [Leconte, 98] écrit à son propos : « Il [Rouget de L'Isle, J.B.] ne désavoua pas une fable imitée du russe, qui a pour titre *Les Oies*. » Rouget n'avait pourtant pas à *désavouer* une fable qu'il n'avait pas écrite. Il aurait pu, éventuellement, *désavouer* sa traduction. Leconte joue sur l'ambiguïté de l'expression : « imitée du russe ». Il ignore à l'évidence qui était Ivan Krylov. Dix-sept ans plus tard, G. Lenotre, autre biographe de Rouget, franchit un degré supplémentaire : « Donnons maintenant un spécimen du savoir-faire poétique de Rouget de L'Isle. Il démontrera clairement que, s'il n'avait pas fait *la Marseillaise*, il serait vraisemblablement, comme beaucoup d'autres poètes assez médiocres, totalement voué à l'oubli. » [Lenotre, 114, col. 3]. Or... quel *spécimen* Lenotre choisit-il ? *Les Oies*, justement, qu'il tient pour une œuvre originale de Rouget ! Voici donc une traduction, au demeurant réussie ⁸, d'une fable superbe du plus grand fabuliste russe, qui se trouve citée par un littérateur français comme preuve de la nullité poétique de Rouget de L'Isle ! Leconte savait au moins que la fable avait une origine russe. Lenotre, pour sa part, ignore tout. On ne sait même pas quelle version de la traduction il a recopiée. En tout cas, le texte

7. Citation de *La Pucelle d'Orléans* (Chant XIII) de Voltaire : « Le temps présent est l'Arche du Seigneur : / Qui le touchait d'une main trop hardie, / Puni du ciel, tombait en léthargie. » Il est périlleux de parler de l'actualité. La fable, en pleine Restauration, était effectivement frondeuse.

8. Ce jugement n'engage que nous. – J.B.

qu'il reproduit s'écarte en quelques points du texte publié dans l'édition Orlov⁹. À l'évidence, il cite de seconde ou de troisième main.

L'histoire ne s'arrête pas là. Toujours au sujet de la paternité de cette œuvre, la biographe Mary Cliquet a, elle aussi, une formulation ambiguë : « En 1817, il [Rouget de L'Isle, J.B.] écrivit [...] la fable intitulée : *Les Oies*, parue dans le recueil des fables de Kriloff, publié en 1825. » Que signifient, là encore, les mots *écrivit la fable* ? Au moins, Mary Cliquet sait où ce texte fut publié ; mais elle n'en tire pas véritablement de conclusion, si bien que le lecteur peu attentif peut conclure à la paternité de Rouget.

Et aujourd'hui, demandera-t-on, cette traduction est-elle enfin identifiée comme telle dans l'historiographie française ? Pas exactement. Jean Tulard, dans son livre récent sur Rouget, mentionne en note, mais en utilisant prudemment le conditionnel : « Rouget de L'Isle aurait composé une satire contre Bonaparte et les nobles ralliés, intitulée *Les Oies* » [Tulard, 90 n. 107]. Rouget n'a pas *composé*, mais adapté cette fable de Krylov. S'agissait-il, d'autre part, sous la plume de Rouget, d'une *satire contre Bonaparte* ? Distinguons entre l'auteur et le traducteur. L'auteur d'abord : en 1811, Krylov ne devait pas songer particulièrement aux nobles français ralliés à Napoléon ; les attaques contre la noblesse et l'esprit de caste sont, comme l'écrit justement Maurice Colin¹⁰, un « thème classique » sous sa plume [Colin, 69]. Le traducteur, ensuite : en 1825, en pleine Restauration, il est douteux que Rouget, en choisissant de traduire cette fable, visât Napoléon, mort quatre ans auparavant. La référence à D'Hozier et Karamzin indique qu'il s'agit d'une satire générale contre la noblesse, qu'elle soit russe ou française. On peut gager que, sous le règne de Charles X, la plume de Rouget visait d'abord le principe même de la transmission héréditaire des privilèges, en l'espèce de la noblesse française. Il n'est pas indifférent que l'autre traducteur français de la même fable, Carrion-Nisas, fût baron d'Empire. Enfin, plus récemment encore, signalons que le site Internet *Anthologie des poésies qu'on aurait pu s'abstenir d'écrire et de publier et qu'on peut se dispenser de*

9. Les vv. 23-24 de l'original (« Passons ; je sais de reste / Qu'ils sauvèrent à Rome un désastre funeste » deviennent : « Eh oui ! je sais, de reste, / Que leur instinct sauva Rome d'un joug funeste » ; v. 28 : « De tant d'oisons sans plumes » au lieu de : « De tant d'oisons sans palmes » ; enfin, la citation de Voltaire n'est pas signalée par les italiques dans le texte reproduit par Lenotre.

10. On se reportera à l'introduction aux fables rédigée par Maurice Colin, sans s'attarder aux sarcasmes d'Èfim Etkind [Etkind, 170].

lire, sorte d'anti-anthologie qui rassemble les poésies françaises jugées les plus médiocres, accorde une place de choix aux *Oies*, œuvre qui est imputée uniquement à Rouget de L'Isle, sans aucune référence à Krylov [Anthologie].

Les sources de cette traduction

Il n'est pas inutile, à présent, de chercher quelle(s) traduction(s) a suivie(s) Rouget de L'Isle. On peut *a priori* désigner plusieurs sources, en éliminant cette fois Bowring, qui ne traduisit pas *Les Oies*.

En 1823 paraît à Paris l'*Anthologie russe* de Dupré de Saint-Maur (1772-1854) [Dupré]. Celle-ci contient en effet une traduction des *Oies* :

Traduction de Dupré de Saint-Maur [Dupré, 170-172]

Les Oies

Armé d'un long bâton, entouré de courroies,
Vers le marché voisin Jwan menoit ses oies ;
À dire vrai notre manant
Pressoit leur marche assez impoliment ;
Il comptoit sur ses doigts le gain qu'il alloit faire ;
Car l'intérêt, ce tyran de la terre,
Est la source de tous les maux :
L'homme en pâtit comme les animaux ;
Aussi le paysan me paroît excusable.
Quel est son tort ? – D'aimer un peu l'argent :
Nous l'aimons tous ; le troupeau lamentable,
Envers son maître étoit moins indulgent.
Or, cette lourde volatile,
Sur le chemin trouvant un voyageur,
Accuse, en nasillant, et d'un ton plein d'aigreur,
La conduite très-incivile
De son rustique gouverneur.
Toutes de s'écrier : « Quelle est notre misère ! »
« Est-il des animaux plus à plaindre que nous ?
« Ce villageois nous abîme de coups,
« Nous traite comme gens d'origine vulgaire.
« Nigaud, dont les stupides yeux
« N'ont jamais lu quatre pages d'histoire !
« Sait-il que, couvertes de gloire,
« Nous descendons de ces oiseaux fameux,
« Que dans l'Univers on renomme,
« Et dont les cris ont sauvé Rome
« Au joug d'un peuple belliqueux ?

« Par des fêtes dans tout l'empire,
 « Ne célébra-t-on pas ces cris libérateurs ! –
 « Et pourquoi, répliqua le sire,
 « Voulez-vous aujourd'hui partager cet honneur ? –
 « Quel service à l'État avez-vous donc rendu ? –
 « Nos ancêtres ont défendu
 « Les murs sacrés du capitole. –
 « Je le sais, je l'ai lu ; mais vous, qu'avez-vous fait ? –
 « Nous ! rien. – C'est peu pour autant de caquet.
 « Croyez-moi, renoncez à votre gloriole ;
 « Suivez votre chemin, et, sans autre propos,
 « Laissez vos aïeux en repos.
 « À juste titre on les honore ;
 « Les Romains doivent les chérir ;
 « Mais vous, n'ayant rien fait encore,
 « Vous n'êtes bonnes qu'à rôtir. »

De quelques gens ne troublons point les joies ;
 En donnant à ma fable un sens malicieux :
 Je me tais ; il est dangereux
 D'agacer mesdames les oies.

L'influence de Dupré de Saint-Maur sur la traduction de Rouget de L'Isle apparaît en plusieurs points.

Premièrement, Rouget et Dupré traduisent tous les deux en rimant. Cette contrainte, qui est centrale dans la théorie d'Efim Ètkind [Etkind], mais qui était surtout celle que préconisait déjà La Harpe, fait l'objet d'une intéressante réflexion traductologique dans l'« Introduction » [Dupré, vij-xxviii] de Dupré :

Notre siècle est celui des traductions en vers. Les doctrines de La Harpe ¹¹ ont dû prévaloir, lorsque, traitant cette question, « convient-il de traduire les poètes en vers ? » il s'est déclaré si fortement pour l'affirmative ; en effet, que pouvoit-on opposer aux raisons judicieuses dont il fortifie son opinion ? [Dupré, p. i].

Comme chez Dupré, la mention du « marché prochain » apparaît dès le deuxième vers, alors qu'elle figure au vers 5 dans l'original. Autre parallèle : « sauvé Rome / Du joug d'un peuple belliqueux » chez Dupré devient chez Rouget : « Leur instinct sauva Rome d'un joug funeste. » Or Krylov n'emploie pas la métaphore du « joug ». Autre parallèle : l'emploi du terme « le Capitole » pour

11. Jean-François Delharpe, dit de La Harpe (1739-1803), dont le *Lycée ou Cours de littérature ancienne et moderne* paraît en 1799. La mention de La Harpe était habile, en raison de la *Correspondance littéraire* (1774-1791) que l'homme de lettres français adressa à Paul I^{er} ; en raison aussi de sa position idéologique, consécutive à son brusque renoncement à ses sympathies jacobines (1794).

désigner Rome, alors que Krylov n'emploie que le nom « Rome » [*Rim*].

C'est sans doute Dupré, qui appelle le manant « Jwan », alors qu'il ne porte pas de prénom chez Krylov, qui a donné à Rouget l'idée de franciser ce prénom en « Pierrot ».

Pour le reste, Rouget saute plusieurs vers : la parenthèse des v. 6-7, de même que, ce qui est plus étonnant, l'heureuse « chute » de la fable sur la vocation des oies à être rôties.

Les deux traducteurs peinent à traduire la concision des deux vers conclusifs.

Dupré, qui revendique la « fidélité à l'esprit du texte ¹² », délaie et allonge : 49 vers en tout, en regard des 31 vers de Krylov. Rouget, en regard, veille à respecter strictement le volume de l'original (31 vers aussi), mais c'est au prix de suppressions.

La source allemande : Karl-Friedrich von der Borg

Une autre source a pu inspirer Rouget, sinon directement, au moins indirectement, par l'intermédiaire de Dupré de Saint-Maur : Karl-Friedrich von der Borg, qui, contrairement à John Bowring, traduit *Les Oies* [*Die Gänse* ¹³]. Von der Borg traduit avec un grand respect du texte et de son volume (même nombre de vers). Sa traduction est sobre, ferme, rapide, bien enlevée ; elle est sans doute l'une des plus réussies de cette fable. Elle place à l'évidence K.-Fr. von der Borg bien au-dessus de ses concurrents français. On maintiendra cependant que, parmi les « imitations » de l'édition Orlov, la contribution de Rouget de L'Isle, en dépit de quelques ajouts que les usages proscrieraient de nos jours comme fantaisies inadmissibles (mention de Karamzin et de D'Hozier, citation de Voltaire), est l'une des plus fidèles à l'original (respect du nombre de vers, en particulier). On notera que Rouget traduit le premier vers « Une longue perche en main », ce qui traduit certes le « Предлинной хворостиной » de l'original, mais qui paraît bien être la traduction littérale de « *Mit einer langen Gerte* ». En tout cas,

12. Dupré de Saint-Maur se prévaut naïvement d'un commentaire de Krylov lui-même, commentaire qui, à bien le lire, paraît très mesuré : « M. Kriloff, le fabuliste, me disoit un jour, après avoir entendu plusieurs de ses fables : "Si quelque fois le génie de votre langue vous a forcé de quitter mon expression, je vous dois la justice de dire que vous ne vous êtes jamais séparé de ma pensée" » [Dupré, ii] C'est le genre de compliments qu'il est plus sage de garder pour soi. Que vaut donc, en effet, une traduction qui s'écarte de « l'expression » et ne traduit que la « pensée » ?

13. Merci à Gisela et Rainer Bölling – J.B.

Rouget ne reprend pas l'ajout laborieux de Dupré : « entouré de courroies », ajout qui n'a d'autre justification que de fournir une rime à « oies ». Ces étranges courroies resserviront en 1828, et pour le même emploi, sous la plume d'Hippolyte Masclet [ci-dessous, Annexe II ; Masclet]. On ne peut donc écarter l'hypothèse d'une influence de Von der Borg sur Rouget, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une traduction juxtalinéaire de l'allemand vers le français :

Die Gänse

Mit einer langen Gerte

Trieb Gänse nach der Stadt ein Landmann zum Verkauf.

Und wahr ist's, dass den Gänsehauf

Mit ein'ger Grobheit er behandelt und mit Härte.

Zum Jahrmarkt eilet er, beflissen auf Gewinn

(Und wo vom Vortheil ist die Frage,

Da hat so Mensch als Gans wohl häufig Grund zur Klage).

Ich tadle nicht des Mannes Sinn ;

Doch anders hierin war der Gänse Denkungsweise,

Und also klagten sie vor einem Wandersmann,

Der ihnen aufstieß auf der Reise :

« Wer ist unglücklicher als wir auf Erden dran ?

Sieh, wie der Mann uns zwackt und plaget

Und uns, als wären wir gemeine Gänse, jaget !

Doch das vergißt der Ignorante, der,

Dass seine Achtung wir verdienen ;

Dass unser edler Stamm von jenem Gänseheer

Entspriessen, das als Roms Erretter einst erschienen.

Selbst Feste führte man zu ihrem Preis dort an.

– Und wofür wollet ihr denn ausgezeichnet sein ? –

Fragt hier der Wanderer. – « Nun, unsre Väter... » – Deren

Verdienste kenn'ich ; doch ich möchte hören,

Was Nützliches durch euch geschah ? –

« Nun, unsre Väter waren ja

Roms Retter. » – Gut ! doch was vollbrachtet ihr für Thaten ? –

« Wir ? Nichts ! » – So sagt, was ist an euch denn lobenswerth ?

Lasst ruh'n der Väter Heldenthaten :

Sie wurden nach Verdienst geehrt ;

Ihr aber, Freunde – tauget nur zum Braten.

Erläutern liesse sich die Fabel leicht und gut ;

Allein – mich schreckt der Gänse Wuth.

Kryloff

[Von der Borg, 2, 169-170]

L'imitation par Carrion-Nisas [Krylov-1, 86-89]

Enfin, une autre source peut à la rigueur être évoquée : l'« imitation » de la même fable, publiée dans le même volume, réalisée par le baron Marie-Henri de Carrion-Nisas ¹⁴. Encore eût-il fallu que Rouget la connût avant la publication des deux volumes. L'intérêt de comparer ces deux œuvres est différent : les deux poésies sont construites à partir de la même traduction littérale (« *podstrochnik* ») fournie par le comte Orlov. Nous donnons son texte en annexe.

Les Oies

Armés de longs et flexibles bâtons,
D'un gros fermier les deux jeunes garçons
Se rendaient au marché : devant eux pêle-mêle
Se presse, en nasillant, un grand troupeau d'oisons ;
Trop lents encore, au gré de nos deux compagnons,
Coups de gaule sur eux tombaient comme la grêle.

Passes donc pour maltraiter quelque fois les humains !
Ce sont des animaux si raisonneurs, si vains ;
Mais vexer des oisons, sujets doux et dociles !
N'est-il pas convenu, de toute éternité ;
Qu'il faut surtout avoir dans la société,
Des égards pour les imbéciles ?

Ceux-ci n'étaient pas cependant
D'humeur tellement débonnaire,
Qu'ils consentissent à se taire
Sur un si fâcheux traitement.

Un meunier passait d'aventure,
À qui s'adressèrent leurs cris ;
Sers-nous, brave manant, dans cette conjecture,
De tes bons sentiments tu recevras le prix ;
Ton bras va s'ennoblir si pour nous tu l'emploies
Contre ces deux coquins si durs, si mal appris ;
Car il ne faut pas que tu croies
Que l'on fustige ici des oisons du commun ;
Dans nos rangs il n'en est pas un
Qui ne soit descendant de ces illustres oies

14. Militaire et homme de lettres, camarade de Bonaparte à l'École Militaire, le baron Marie-Henri-François-Élisabeth de Carrion-Nisas [1767-1841] avait publié un an auparavant son *Essai sur l'histoire générale de l'art militaire...*, 2 vol., Paris, Delaunay, 1824.

Par qui le Capitole autrefois fut sauvé ;
Ce n'est point un fait controuvé,
Devant Chérin ¹⁵ il fut prouvé.

Le meunier répondit : « À vos aïeux je porte
« Tout le respect qui leur est dû ;
« On paya leur service. En avez-vous rendu ?
« Je le ferai valoir, instruisez-m'en ». – « Qu'importe ? »
Reprend le peuple oison avec des cris affreux ;
« Ne t'avons-nous pas dit les faits de nos aïeux ?
« N'en est-ce point assez ? à ceux de notre sorte
« Faut-il un autre titre ? » – « Il serait, entre nous,
« Assez bon d'avoir fait vous-même quelque chose
« Qu'on pût citer ; ce serait cause
« Qu'en retour on ferait quelque chose pour vous,
« Autrement... » – « Autrement ! voyez le rustre ! il ose
« Nous proposer d'en faire autant que nos aïeux !
« À quoi bon, s'il vous plaît, alors descendre d'eux ? »
– « Si mon discours vous indispose,
« Tant pis pour vous », dit le meunier ;
« Sur ce point, vous pouvez crier ;
« J'ai pour moi la raison et je crains peu la glose.

« Si rien du train commun ne vous a fait sortir,
« Le train commun, ne vous déplaît,
« Veut que de cette ferme où vous viviez à l'aise,
« À la ville tout droit on vous mène rôtir ;
« Libre à vous de trouver cette loi fort mauvaise :
« Sans scrupule, pour moi, je vous la vois subir.

« Un descendant de bucéphale
« Porte les sacs à mon moulin ;
« On n'eut jamais besoin de cavesson, de frein,
« De gourmète ou de martingale
« Pour dompter son ardeur ; c'est une rosse enfin,
« Que mon garçon soir et matin
« De grands coups de bâton régale
« Sans qu'il en résulte scandale.

« Vous vers le rôti, suivant votre chemin,
« Que le plus gras m'attende auprès d'un broc de vin. »

Au trait du conteur russe, élégant fabuliste,
Qui de cet apologue a fourni le sujet,
Joignons en peu de mots le récit que nous fait

15. M. Chérin était le généalogiste devant qui on faisait les preuves de noblesse exigées pour monter dans le carrosse du roi. Il passait pour être sévère et scrupuleux sur l'administration des titres. [n. de Carrion-Nisas – J.B.]

Un conteur allemand non moins bon moraliste ¹⁶.

La fumée à la flamme adressait ce discours :

« Ma mère, par quelle aventure,
 « Tenant l'être de vous, suis d'abord obscure,
 « Tandis que vous brillez toujours ? »
 – « Cette aventure n'est pas neuve,
 « Ma fille, et vous êtes la preuve »,
 Lui dit la flamme, « qu'ici-bas
 « On ne brille en effet que de son propre lustre. »

Aux enfants il ne suffit pas
 D'être sorti d'un père illustre.

Carrion-Nisas

Le texte de Rouget de L'Isle se présente comme une « imitation ». Le traducteur-imitateur se donnait de droit d'introduire des éléments totalement étrangers au texte original. Parmi ceux-ci, deux noms propres attirent l'attention : D'Hozier et Karamzin (« Karamzin et d'Hozier sont d'accord sur ce point. »). L'idée d'ajouter au texte de Krylov le nom de D'Hozier, qu'il s'agisse de Pierre, sieur de la Garde, fondateur de la généalogie française (1592-1660), de son fils Charles-René (1640-1732), de son neveu Louis-Pierre (1685-1767) ou encore de son petit-neveu Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny, auteur avec son père des dix volumes de l'*Armorial de France* (1738-1768), – cette idée a pu être suggérée à Rouget de l'Isle par Carrion-Nisas, qui invoque pour sa part le généalogiste Chérin. Sur le plan fonctionnel, cet ajout permet à Rouget de L'Isle d'acclimater la fable russe à la culture française, de pratiquer vers la culture française l'« infléchissement » qu'un Lukin, dans ses traductions-adaptations des œuvres occidentales, pratiquait vers la culture russe.

Plus curieuse est la mention de Nikolaj Karamzin (1766-1826).

Elle est le seul indice de l'origine russe de la fable. Absente chez Krylov, cette marque est ajoutée par Rouget. Lorsque celui-ci publie son « imitation » de Krylov (1825), la traduction de l'*Histoire de l'Empire de Russie [Istorija gosudarstva Rossijskogo]* en neuf volumes par MM. St-Thomas et Jauffret [et de Divoff] est en cours de publication en France et en français [Karamzin] (1819-1826). En citant le nom de Karamzin, Rouget faisait allusion à un

16. Hagedorn (N. de l'A.). Friedrich von Hagedorn (1708-1754), représentant de la poésie baroque allemande (J.B.).

événement éditorial contemporain. Le nom de Karamzin lui était d'ailleurs nécessairement connu, au moins par la préface de l'édition de Krylov de 1825, si tant est qu'il a pu en prendre connaissance avant la publication. Lémontey y définit l'importance de *l'Histoire de l'empire de Russie*, non pas seulement dans l'historiographie russe, mais aussi en tant qu'événement littéraire et linguistique : « Ce monument, qui sera probablement le signal d'autres bons ouvrages, promet à l'empire des tzars une langue qui doit suffire aux progrès ultérieurs de sa civilisation » [Krylov-2, XVI].

Disons un mot de la graphie utilisée par Rouget : *Karamzin* ; non, comme on l'attendrait, *Karamzine*. Les considérations de métrique ne sont pas en cause : la graphie *Karamzine* n'aurait pas ajouté un pied superflu au vers de Rouget : « *Karamzine et d'Hozier* » se lit comme « *Karamzin et d'Hozier* ». L'emploi de la lettre « z » permet d'éliminer la graphie allemande (*Karamsin*), graphie qu'avaient pourtant retenue les traducteurs de *l'Histoire*. Reste la graphie anglaise : *Karamzin*.

Un autre point commun que partage Rouget avec Carrion-Nisas et aussi, comme on l'a vu, avec Dupré de Saint-Maur, est la mention du « Capitole », absente dans l'original. Un troisième point est le mot « oison », qui permet en français de disposer d'un nom du genre masculin, du même genre que le mot « *gus'* » [oie] en russe, au prix d'une légère modification sémantique.

*

* * *

Nous avons éclairé trois motifs russes dans l'œuvre de Rouget de L'Isle. Il y en a peut-être d'autres. Ils attestent que l'auteur de *La Marseillaise* s'intéressait à la Russie, puissance qui avait abattu ce Bonaparte qui l'avait tant humilié. Ce n'est pas par hasard que Rouget de L'Isle traduisit Xemnicer pour son plaisir et participa à la généreuse entreprise du comte et de la comtesse Orlov.

Cette petite étude n'est que la parcelle d'un champ immense qui reste à explorer et dont le livre d'Efim Ètkind [Ètkind] donne un aperçu partiel : l'histoire de la traduction de la littérature russe en français. Cette histoire devra conjuguer l'examen minutieux des textes traduits d'une part et l'analyse des conceptions successives de la traduction d'autre part. Ce travail a été entrepris depuis longtemps pour ce qui concerne les traductions françaises des littératures anciennes et modernes (grecques et latines ; anglaises, espagnoles, etc.). Il est temps, à présent, que les russistes ouvrent ce

vaste chantier. « Fidélité », « esprit », « expression », « traduction », « imitation » : autant de concepts dont le contenu, à chaque époque, doit être précisé et replacé dans le système des représentations de la langue. À cette condition pourraient s'esquisser les linéaments de ce que serait une véritable traductologie historique, ou histoire de l'activité traduisante.

Paris-Sorbonne (Paris 4)

ANNEXE 1

CLAUDE-JOSEPH ROUGET DE L'ISLE

Alexandre.

Napoléon

Alexandre

Vers à S.M. L'Empereur de Russie, au commencement de la campagne de 1814

Sois le héros du siècle, et l'orgueil de l'histoire :
 Punis de l'Occident l'exécrable oppresseur :
 Aux Français consolés fais chérir ta victoire ;
 Rends aux Bourbons leur trône, à nos lis leur splendeur :
 Et du grand Pétrivitz émule et successeur,
 Repose, triomphant, dans les bras de la gloire.

Tel le monarque ailé des campagnes de l'air,
 Quand du foudre parti de sa terrible serre,
 Il a frappé le crime (*bis*),
 Et délivré la terre,
 Monte aux cieux (*bis*).
 Et repose au sein de Jupiter. (*bis*)

Remarques

Le titre

Les biographes de Rouget de L'Isle donnent à cette œuvre le titre : *Vers à S.M. L'Empereur de Russie, au commencement de la campagne de 1814*. En fait, le manuscrit, conservé aux archives municipales de Lons-le-Saunier, porte sur le premier folio les mentions que nous reproduisons ci-dessus, en tête de l'œuvre :

les prénoms « Alexandre » et « Napoléon » sont superposés, dans cet ordre. Puis, au-dessous d'un trait horizontal, le prénom « Alexandre » est répété. Et c'est seulement au-dessous de ces trois prénoms qu'est portée la mention *Vers à S.M. l'Empereur de Russie, au commencement de la campagne de 1814*. On est donc en droit de voir en celle-ci plutôt un sous-titre, alors que le titre proprement dit serait formé des trois prénoms présentés l'un au-dessous de l'autre. Dès lors, on peut penser que le premier couple « Alexandre / Napoléon » figure l'affrontement des deux héros. L'alinéa suivant, qui ne comprend plus que le prénom « Alexandre », représente la victoire de l'empereur de Russie, et la disparition du souverain français.

...au commencement de la campagne de 1814

La précision est invérifiable, mais vaut pour elle-même : Rouget de L'Isle a tenu à préciser que son dithyrambe n'a pas été composé *après* la prise de Paris, ce qui était sans risque, mais au début même de la campagne, quand l'issue, quoique prévisible, n'était pas certaine. Rouget se pose ainsi, face à Alexandre, en admirateur de la première heure. Il est nécessaire de rapporter cette œuvre au contexte de la vie de Rouget. Après avoir échappé de justesse à la Terreur, Rouget avait offert ses services à Bonaparte. Celui-ci, qui se souvenait que Rouget avait eu le mauvais goût de se prononcer contre le consulat à vie, déclina systématiquement toutes ses offres. Il est vrai que Rouget, profitant de la protection que lui accordait Joséphine, avait spéculé sur les exemptions douanières avec l'Espagne. Comble d'infortune, Rouget se trouvait être en outre le cousin du général comploter Malet. Comme note Jean Tulard, Napoléon « a détesté Rouget de L'Isle ¹⁷ » [Tulard, 99]. Rouget s'enfonça lentement dans la misère. Sans emploi, sans femme, sans passion (on ne lui connaît aucune correspondance amoureuse ¹⁸), il aura raté avec constance toutes les occasions que la vie lui offrait. Musicien médiocre, compositeur peu productif, l'auteur de la flamboyante *Marseillaise* affectionne la romance et la poésie légère, qui, à la fin du siècle, forment l'expression achevée du sentimentalisme mièvre. Citons, parmi les œuvres de Rouget : *À madame Pas...*, sur sa grossesse (épître, 1786) ; *À Madame de Meff...*, en lui renvoyant un éventail qu'elle m'avait confié dans un bal à Embrun, et que j'avais emporté par mégarde (1786) ; *L'Époux malheureux* ; *Adélaïde et Monville, anecdote. Histoire sentimentale et tragique* ; *À Julie de Lum...*, à qui Pascal avait adressé une critique sur un grand chapeau dont elle faisait sa coiffure ordinaire ; *Épithaphe de Rosette, jolie serine qui avait été mutilée d'une patte dans le nid, qui vint mourir sur la main de sa maîtresse, et qu'on enterra auprès d'un rosier* ; *Tom et Lucy, romance historique* ; *À Zulmé, sur sa perruque blonde* ; etc. Et s'il est vrai que sous Charles X, dans son introduction

-
17. Napoléon III renouvela la vindicte de son oncle : prohibée sous le Premier Empire à partir de 1804, puis sous les deux Restaurations, *La Marseillaise* fut à nouveau interdite de 1851 à 1870. C'est donc Louis-Philippe, roi des Français, qui maintint vivante la tradition de la Marseillaise, tradition que reprit, non sans hésitations, la III^e République.
18. Alfred Leconte, qui s'est penché sur cette aride question, a découvert le seul amour connu de Rouget : une dame Rodet, « qui tenait un café à Lons-le-Saunier » [Leconte, p. 184].

à l'édition Orlov des fables de Krylov, Lémontey ne pouvait pas évoquer *La Marseillaise*, il n'avait pas tort non plus de ranger Rouget de L'Isle parmi « les représentants de cette littérature aimable et légère où excellent les Français » [Krylov-1, xxxi]. Cette inspiration frivole n'est pas, en effet, contrairement à ce qui semble au premier aspect, en contradiction avec la veine patriotique et martiale dont relèvent *La Marseillaise*¹⁹ et plusieurs autres chants composés par Rouget : *Roland à Roncevaux, chant de guerre* ; *Le Héros du « Vengeur », chant national aux marins français*, ou encore les hymnes : *Hymne à la raison* ; *Hymne à la liberté* (Musique de Pleyel) ; *Hymne au printemps*. La « sensibilité », le culte du « sentiment » sont au cœur des deux types d'œuvres. Le culte de la Raison, à la fin du XVIII^e siècle, se développe aussi sur un fond émotionnel qui exalte les larmes et le sang.

La détresse matérielle de Rouget de L'Isle était telle, à la fin de l'Empire, qu'on doit penser qu'en composant son dithyrambe à la gloire d'Alexandre I^{er}, il espérait un geste de la part du généreux et « magnanime » Alexandre. Celui-ci, comme on sait, était assailli, en 1814, à Paris, par les quémandeurs de tout poil. Ainsi, les *Vers à S.M. l'Empereur de Russie* ont la même motivation que *Le Chant du Jura*, que Rouget compose à la même époque (avant les Cent-Jours) :

Vive le roi !
Noble cri de la vieille France,
Cri d'espérance,
De bonheur, d'amour et de foi,
Trop longtemps étouffé par le crime et nos larmes,
Éclate, plus brillant et plus rempli de charme !
Vive le roi !

Nulle pension ne vint cependant non plus du côté de Louis XVIII, qui se souvenait sans doute de la fin de la cinquième strophe de *La Marseillaise* et du sort que Rouget y réservait à son frère aîné :

Mais le despote sanguinaire,
Mais les complices de Bouillé,
Tous ces tigres qui sans pitié
Déchirent le sein de leur mère...

Rends aux Bourbons leur trône, à nos lis leur splendeur

Cette exhortation jette un doute sur la date affichée de la composition. On sait qu'Alexandre I^{er} répugna longtemps à rétablir les Bourbons, qu'il n'aimait pas. Comme le notent E. de Waresquiel et B. Yvert, « son antipathie pour Louis XVIII en particulier est ancienne et remonte à l'exil du prince en

19 . D'abord appelée *Chant de guerre de l'armée du Rhin*, puis *Chant* (ou *Hymne*) *des Marseillais*, puis *La Marseillaise*, l'œuvre est intitulée sur le manuscrit de Lons-le-Saunier : *Chant des combats, vulgairement l'hymne des Marseillais* et présente la dédicace : *Aux mânes de Sylvain Bailly, premier maire de Paris* [et... oncle de Rouget de L'Isle - J.B.).

Courlande. Le tsar se souvient de sa visite à Mittau en 1807. Louis XVIII, pourtant son hôte, l'avait reçu de très haut, comme un parvenu. Il trouve maintenant de bonnes raisons pour légitimer son aversion. « La France ne les connaît plus, elle n'en voudra jamais », écrit-il en janvier [1814 – J.B.] à propos des Bourbons » [Waresquiel, Yvert, 32]. Ce n'est qu'à Paris, donc après la fin, et non « au commencement » de la campagne de 1814, et grâce au talent suasif de Talleyrand [Waresquiel], qu'Alexandre finit par se résigner à la Restauration. Certes, on peut toujours penser que Rouget de L'Isle ne soupçonnait pas ces hésitations. Il n'empêche qu'en associant Alexandre à la cause des Bourbons, il a cherché à faire d'une pierre deux coups : plaire à la fois à l'empereur de Russie et au roi de France. Las, une fois de plus, Rouget manque d'habileté : Louis XVIII, dont « [la] hauteur croissait à raison de son abaissement », comme l'écrit superbement Chateaubriand, se méfiait d'Alexandre, dont il minimisait constamment la gloire. Le dithyrambe à l'empereur de Russie n'aura pu que l'irriter.

Et du grand Pétrovitz...

Cette dénomination de Pierre le Grand, qui était le fils d'Alexis Mikhaïlovitch, donc Alexéïévitch et non Pétrovitch, fournit une indication intéressante sur les connaissances de Rouget de L'Isle en matière de langue russe. Quelques rudiments de cette langue auraient suffi à lui apprendre que le suffixe <-ovič>/<-ič>, écrit ici *-ovitz*, est l'équivalent du suffixe français d'origine grecque <-ide> et signifie « fils de ». On peut en déduire que les connaissances de russe de Rouget étaient sinon nulles, au moins sommaires. Sans doute aurait-il voulu, en ondoyant ainsi le premier empereur russe, ajouter une touche d'exotisme, un peu de russité à bon compte, persuadé que tous les prénoms russes se terminaient en <-ovič>. Il faudrait cependant vérifier si cette bourde est un *hapax* qui appartient à Rouget ou s'il l'a lui-même empruntée à d'autres plumes. Si l'on veut bien, maintenant, dépouiller la posture du professeur de russe annotant la copie de l'élève Rouget, on doit au contraire apprécier cet effort (malheureux, certes, comme souvent chez Rouget) pour introduire dans une poésie française une touche d'étrangeté.

ANNEXE II

TRADUCTION PAR HIPPOLYTE MASCLÉ [MASCLÉ, 101-102]

Les oies

D'une très longue gaule, où flottaient des courroies,
 Un villageois s'étant armé,
 Ainsi que le bonhomme était accoutumé,
 À la ville voisine allait vendre ses oies.
 Et par calcul ayant pris un jour de marché,
 Le troupeau brusquement se voyait dépêché.
 Pour le moindre intérêt, tous autant que nous sommes,
 Nous ne ménageons rien. C'est peu des animaux,
 Nous sommes prêts encore à maltraiter les hommes,
 Comme ce villageois maltraita ses oiseaux.

Je ne le juge pas, mais ceux-ci, plus sévères,
 S'adressant à l'un des passans,
 Dans les plaintes les plus amères,
 Tous le maudissaient en ce sens :
 – Plus grande que la nôtre est-il une infortune !
 Il nous maltraite ici, ce manant, ce rustaut ²⁰,
 Comme si nous étions d'origine commune,
 Oui, c'est un franc ignare. Il ne sait pas, le sot,
 Qu'à ses respects l'on a des droits incontestables ;
 Ne descendons-nous pas de ces oiseaux notables,
 À qui Rome autrefois dut son propre salut ?
 Pour en célébrer la mémoire,
 On décida par un statut
 Qu'il serait établi des fêtes à leur gloire.
 – Et vous, reprit le voyageur,
 Qui se riait de leur clameur,
 Aux respects, aux honneurs, dites-moi, je vous prie,
 Quels sont vos droits ? – Mais nos aïeux...
 – Je sais... oui, j'ai tout lu ; mais vous, dans votre vie
 Qu'avez-vous fait d'utile ou bien de glorieux ?
 – Mais nos aïeux ont sauvé Rome.
 – Oui, tout cela, vous dis-je, est fort bon, en effet,
 Je n'en disconviens pas ; mais vous autres, en somme,
 Dites-moi donc, qu'avez-vous fait ?
 – Nous, rien. – Rien ! en ce cas, quel est votre mérite ?
 Laissez vos aïeux en repos ;
 Ce fut, certes, très à propos
 Que la gloire devint le prix de leur conduite,
 Mais vous, je vous le dis, sans craindre un démenti,
 Vous n'êtes bonnes, vous, qu'à servir de rôti.

On pourrait plus au long expliquer cette fable ;
 Mais on sait que toute oie a l'humeur irritable.

(1828)

20. Sic.— J.B.

RÉFÉRENCES BIBLIOSITOGRAFIQUES

- Anthologie des poésies qu'on aurait pu s'abstenir d'écrire et de publier et qu'on peut se dispenser de lire* : <http://www.gros mots.com>
- BREUILLARD, Jean. 2004. « Rouget de L'Isle et Alexandre I^{er} », in *Judaeo-Slavica et Russica, Festschrift Professor Ilya Serman* (W. Moskovich, Sh. Schwarzband, M. Weiskopf, V. Khazan eds.), Jerusalem : Gesharim — Moskva : Mosty kul'tury, 5765, p. 133-138 (The Hebrew University of Jerusalem, Center for slavic languages and literatures. Jews and Slavs, 14).
- BOWRING, John. 1821. *Specimens of the Russian Poets*, translated by J. Bowring, With preliminary remarks and biographical notices, Second edition, with additions, Printed for the Author, London, [retirage : 1823].
- BOWRING, John, 1823. *Российская Антология, Specimens of the Russian Poets, with introductory Remarks*, by John Bowring, F.L.S. and honorary member of several foreign societies, London : printed for G. and W.B. Whittaker, Ave-Maria Lane.
- BOWRING, John, Sir, LL.D. 1828. *Considérations sur l'arrestation de John Bowring, et sur sa translation de la prison de Calais dans celle de Boulogne*, Londres, R. Taylor.
- CLIQUET, Mary. *Rouget de Lisle. Biographie complète et inédite de l'auteur de la Marseillaise*, Paris, [s.d.].
- COLIN, Maurice. 1978. *Fables de Krylov, traduction et commentaire*, Paris, Les Belles Lettres.
- DUPRÉ DE SAINT-MAUR, Jean-Pierre Émile. 1823. *Anthologie russe, suivie de Poésies originales, dédiées à S.M. l'Empereur de toutes les Russies, avec six dessins lithographiés*, Paris, chez C. Trouvé, 268 p.
- ETKIND, Efim. 1992. *Un art en crise. Essai de poétique de la traduction poétique* (trad. Wl. Troubetzkoy avec la collaboration de l'auteur), Lausanne, L'Âge d'homme.
- GARROS, Louis. 1936. *Rouget de Lisle*, Paris, Plon.
- HENRY-ROSIER, M. 1937. *Rouget de Lisle*, Paris, Gallimard.
- KRYLOV, Ivan. 1825. *Basni Ivana Krylova [Fables d'Ivan Krylov]*, novoe, ispr. i popoln. izdanie, Sankt-Peterburg, u knigoprodvtsa Ivana Slepina.
- KRYLOV, Ivan. 1825. *Fables russes, tirées du recueil de M. Kriloff, et imitées en vers français et italiens par divers auteurs ; précédées d'une introduction française de M. Lémontey, et d'une préface italienne de M. Salfi, publiées par M. le Comte Orloff, ornées du portrait de M. Kriloff et de cinq gravures*, 2 vol., Paris, Bossange.
- KRYLOV, Ivan. 1828. *Fables de M. J. Krylof*, traduites du russe, d'après l'édition complète de 1825, par Hippolyte Mascret, Moscou, de l'imprimerie d'Auguste Semen.

- LECONTE, Alfred. 1892. *Rouget de Lisle. Sa vie, ses œuvres, la Marseillaise*, Paris, Librairies-Imprimeries réunies.
- LENOTRE, G. 1909. « Rouget de Lisle royaliste » in *Les Annales politiques et littéraires*, n° 1362 (1^{er} août), p. 113-114.
- MASCLET, Hippolyte. « Préface », in [Krylov-2], p. I-V.
- PUŠKIN. 1947. *Polnoe sobranie sočinenij*, t. 2, 1, Leningrad, Izd. Akademii nauk SSSR.
- POUCHKINE, Alexandre. 1981. *Œuvres poétiques*, publiées sous la direction d'Efim Etkind, Premier volume, Lausanne, Éditions L'Âge d'homme.
- ROUAUD, Thierry. 2004. « Alexandre Ledan et Sir John Bowring : un panorama de chansons en breton vieux de 170 ans », *Musique bretonne*, n° 187, nov.-déc. ; <http://www.chez.com/follen/bowring.html>
- ROUGET DE L'ISLE, Claude-Joseph. 1793. *Hymne dithyrambique sur la conjuration de Robespierre et la révolution du 9 Thermidor*, Paris, an II.
- ROUGET DE L'ISLE, Claude-Joseph. 1793. Capitaine au corps du génie, auteur du chant marseillois, *Hymne à la raison*, Paris, an II.
- ROUGET DE L'ISLE, Claude-Joseph. 1793. *Au peuple et aux représentants du peuple*, Montagne du Bon air, an II de la république.
- ROUGET DE L'ISLE, Joseph. 1796. *Essais en vers et en prose*, Paris, Didot l'Aîné, an V.
- ROUGET DE L'ISLE. Archives manuscrites, Bibliothèque municipale de Lons-le-Saunier.
- TIERSOT, Julien. 1892. *Rouget de Lisle. Son œuvre, sa vie*, Paris, Librairie Ch. Delagrave.
- TULARD, Jean. 2000. *Napoléon et Rouget de L'Isle : « Marche consulaire » contre « Marseillaise »*, Paris, Hermann.
- VON DER BORG, Karl Friedrich. 1823. *Poetische Erzeugnisse der Russen. Ein Versuch*, 2 vol., Riga und Dorpat, in der Hartmannschen Buchhandlung.
- WARESQUIEL, Emmanuel de. 2003. *Talleyrand, le prince immobile*, Paris, Fayard.
- WARESQUIEL, Emmanuel de ; YVERT, Benoît. 2002. *Histoire de la Restauration 1814-1830*, Paris, Perrin [1^{er} éd. : 1996] (coll. Tempus).
- XEMNICER, Ivan Ivanovitch. 1963. *Polnoe sobranie stixotvorenij [Poésies complètes]*, Moskva-Leningrad, Sovetskij pisatel', 2-e izd. (Biblioteka poëta. Bol'shaja serija)